

N°17 – Novembre 2016

Université François-Rabelais de Tours
Directeur de l'édition : Philippe Vendrix
Impression de l'université
ISSN 1779 – 0921
Tirage en 300 exemplaires

L'insertion professionnelle des diplômés de LP de la promotion 2012-2013

Les résultats présentés dans ce document concernent les diplômés de formation initiale (y compris en apprentissage). Ils nous informent sur les principaux indicateurs de l'insertion professionnelle ainsi que sur les caractéristiques des emplois occupés environ 2 ans et demi après l'obtention de leur licence professionnelle à l'université de Tours.

Les données

Les données ci-après sont issues de l'enquête « devenir des diplômés de la promotion 2012-2013 ». Co-pilotée au plan national par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et au plan local par l'OVE de Tours, cette enquête annuelle permet de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, 30 mois après l'obtention de leur LP (date de l'enquête : 1er décembre 2015). Le périmètre des diplômés enquêtés par l'université de Tours est plus large que celui du ministère : celui-ci exclut en particulier des taux d'insertion les diplômés de LP qui se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur après l'obtention de la LP (à la rentrée 2013 et/ou 2014). L'objectif du ministère vise à mesurer l'insertion à 30 mois et non dans un temps d'insertion qui serait plus réduit si le diplômé de LP avait poursuivi des études post-LP. Le ministère exclut également les diplômés de nationalité étrangère, les diplômés âgés de 30 ans ou plus à l'entrée en LP, ainsi que les personnes ayant arrêté 2 ans ou plus leurs études entre l'obtention de leur baccalauréat et leur inscription dans l'enseignement supérieur (globalement tout diplômé s'apparentant à un inscrit en reprise d'études).

Quelques jeunes ayant suivi la LP en « contrat de professionnalisation » ont été interrogés via le questionnaire formation initiale, bien qu'inscrits administrativement en formation continue. Leur profil correspond plus à la formation initiale, étant donné qu'ils n'avaient pas encore essayé de s'insérer sur le marché de l'emploi au moment de leur entrée en LP (contrat de pro effectué dans le prolongement de leur scolarité initiale).

I. Participation et caractérisation des répondants

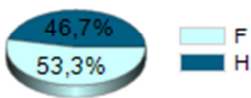
Le taux de participation à l'enquête atteint 64.5 %. Outre les écarts de participation importants entre les différentes filières de LP, l'UFR Sciences et Techniques est légèrement surreprésentée (68 % de participation). Les IUT de Tours et Blois - les deux composantes les plus concernées par ce type de diplôme - ont un taux de participation identique et quasiment équivalent à la moyenne (65 %). Concernant les caractéristiques des répondants, les titulaires d'une mention « bien » et « très bien » au baccalauréat sont surreprésentés (comme souvent dans les enquêtes en ligne s'adressant à des étudiants ou à des diplômés de l'enseignement supérieur). Les diplômés étrangers, très peu nombreux en LP, ont également peu répondu car ils restent souvent injoignables une fois qu'ils ont quitté l'université de Tours. Avant d'aller plus loin, rappelons que les informations proposées dans cet article, si elles permettent d'afficher des tendances, montrent une dépendance à l'égard des caractéristiques sociodémographiques et d'études de la population observée : la présentation de ces caractéristiques spécifiques permet alors de conserver un certain recul sur les indicateurs statistiques, tandis que des différences peuvent être parallèlement constatées entre des formations qui ont elles-mêmes plus ou moins de poids au sein la population globale. Les tendances

observées dans cette analyse dépendent, d'autre part, du contexte économique actuel : les diplômés tentent de s'insérer dans un marché de l'emploi non-homogène, où les secteurs d'activités sont marqués par des spécificités propres qui affichent des effets directs sur les taux d'insertion mais aussi sur les caractéristiques des emplois occupés (stabilité de l'emploi, revenu...). Les moyennes gomment les spécificités des

domaines de formation. Il s'agit donc d'une vision globale du devenir des étudiants de licence professionnelle qui ne saurait rendre compte de la multiplicité des facteurs à appréhender pour analyser plus finement la qualité des emplois occupés. À ce titre, des informations précises pour chaque spécialité de LP sont disponibles sur les pages web de l'OVE (cf. références page 8 de cette publication).

Caractérisation des répondants à l'enquête

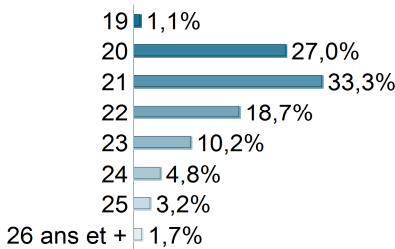
Sexe



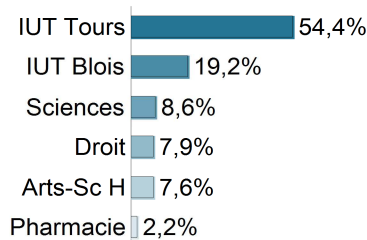
Boursier



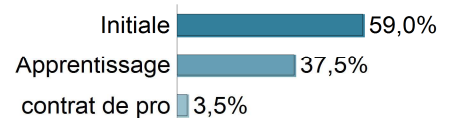
Âge à la rentrée de LP



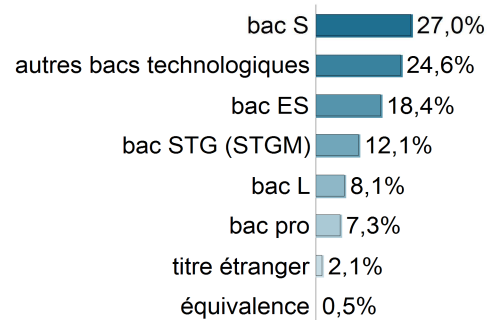
Composante



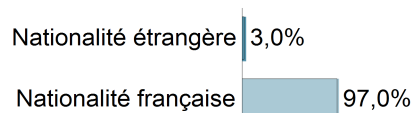
Régime d'inscription



Bac ou équivalence



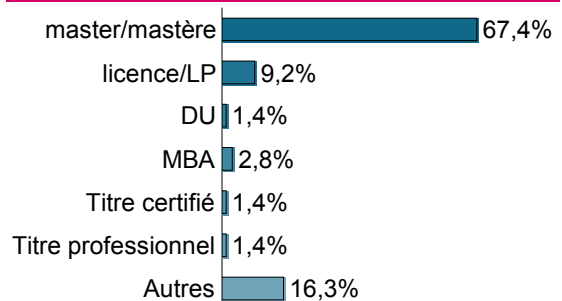
Nationalité



II. Les poursuites d'études après la LP

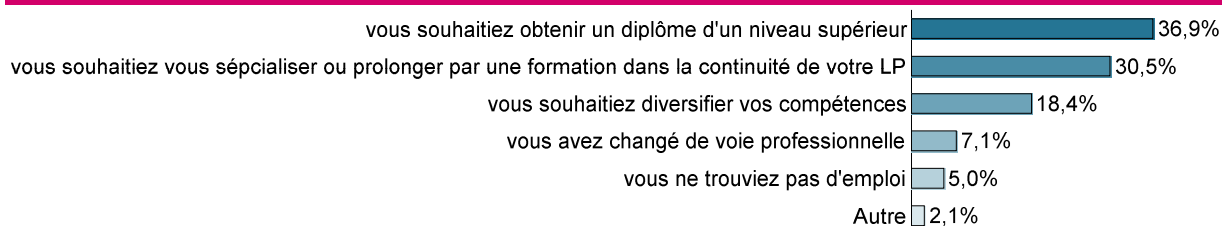
35 % des répondants de formation initiale ont poursuivi des études après l'obtention de leur LP : pour une large majorité, il s'agit d'une formation de master (67 %). Près de trois quarts de ces poursuites d'études (72 %) ont été engagées directement après l'obtention de leur LP, à la rentrée de septembre 2013, alors que plus d'un quart (28 %) ont attendu au moins un an avant de se réinscrire dans l'enseignement supérieur. **À la date de l'enquête, soit environ 2 ans et demi après l'obtention de leur LP, 12 % des répondants sont encore en études.**

Type d'études suivi après la LP



Si plusieurs formations suivies, celle au niveau d'études le plus élevé a été sélectionné

Pour quelle raison principale avez-vous repris ou poursuivi des études après la LP ?



Les bacheliers généraux sont surreprésentés dans les poursuites d'études par rapport aux bacheliers professionnels et technologiques (39 % contre 29 %).

Concernant la principale raison évoquée à cette/ces nouvelle(s) inscription(s), 37 % déclarent qu'ils souhaitaient obtenir un diplôme d'un niveau supérieur. Seuls 5 % évoquent le fait de ne pas trouver d'emploi comme raison principale à la poursuite d'études.

Une augmentation de ces poursuites d'études est constatée au fil des enquêtes de l'OVE de Tours et des promotions interrogées. Ainsi, 29 % des répondants de la promotion 2011-2012 avait poursuivi des études après leur LP, 28 % de la promotion 2010-2011 et 21 % de la promotion 2009-2010. Si les bacheliers généraux sont plus souvent engagés dans une poursuite d'études que les bacheliers technologiques (10 points de plus) cela ne suffit pas à expliquer la hausse des poursuites d'études à la sortie d'une LP : les proportions de bacheliers généraux en LP n'évoluant effectivement pas de manière exponentielle depuis les 10 dernières années (entre 53 % et 59 % selon les années pour les étudiants en formation initiale et formation initiale en apprentissage).

Plusieurs travaux de recherche peuvent être mobilisés pour fournir des éléments d'analyse à cette progression de la poursuite d'études après une LP. Cécile Van de Velde¹ pointe une injonction forte, en France (en comparaison avec d'autres pays d'Europe), à « trouver sa place » dans un

contexte national où la formation initiale reste particulièrement déterminante pour l'insertion professionnelle, ce qui participe, en partie, à l'augmentation du niveau d'études au fil des générations (par ailleurs fortement soutenue par les pouvoirs publics avec, par exemple, la démocratisation de l'accès au baccalauréat ou encore l'objectif de 50 % d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur).

En France, dans les représentations des jeunes et de la société en général, la formation initiale est perçue comme cruciale pour sa future carrière professionnelle et sa vie en tant qu'adulte. À ce titre, l'emprise du diplôme demeure donc importante, les nomenclatures des niveaux de diplômes et celles des niveaux d'emplois restant de ce fait fortement imbriqués. Les jeunes peuvent donc élaborer des stratégies de cumul de diplômes et d'expériences - qu'ils appréhendent comme « garants » d'une meilleure position sociale - pour préparer au mieux leur entrée sur le marché du travail, notamment dans un contexte d'instabilité économique ; ceci d'autant plus que le marché de l'emploi apparaît particulièrement défavorable aux jeunes, et encore plus s'ils n'ont que peu ou pas de diplômes (source Insee).

Parallèlement, la norme quant au niveau d'études à atteindre se modifie et peut inciter les étudiants à convoiter un diplôme d'un niveau supérieur, ainsi que le suggère la raison invoquée par une majorité de diplômés dans notre enquête (37 % d'entre eux), quand bien même leur insertion ne serait pourtant pas mécaniquement meilleure selon leur domaine de formation (évaluation des

¹ Voir Cécile Van de Velde, « Jeunesses, d'Europe, trajectoires comparées », Projet, 2008/4, p17-24

bénéfices réels entre l'obtention d'une LP et d'un master).

Dans cette même idée, les jeunes peuvent essayer de répondre par une diversification d'expériences aux attentes d'adaptabilité/ flexibilité des employeurs et également postuler potentiellement à une plus grande variété d'offres d'emplois. Certains étudiants visaient déjà très certainement une poursuite d'études dès leur première inscription dans l'enseignement supérieur (entrant pourtant souvent à un niveau d'études Bac+2, pour un premier diplôme qualifié de « professionnel » : 90 % d'entre eux ayant, au préalable de la LP, déjà obtenu un BTS ou un DUT). Il s'agit donc pour eux de procéder par étapes et de s'engager dans une forme de sécurisation des parcours pour *« envisager à tout moment un basculement sur le marché de l'emploi, sans pour autant se fermer les portes de la poursuites d'études² »* : Gendron et Moullet évoquent une *« voie de contournement du premier cycle universitaire »* dans une stratégie d'évitement de la formation de licence tout en visant un master. Pour Bénédicte Gendron (qui travaille en premier lieu sur les étudiants de BTS et de DUT), *« la dégradation des conditions d'insertion renforce la motivation des diplômés dans la décision de continuer à se former plus qu'elle ne l'explique³ »*.

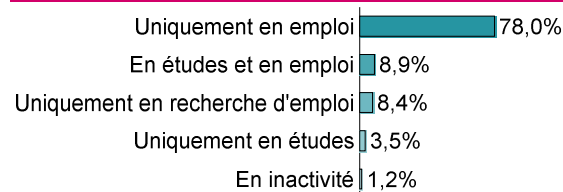
Sur un plan plus personnel, les étudiants peuvent ressentir de l'appréhension concernant leur sortie de l'enseignement supérieur. Elle peut s'avérer difficile sur plusieurs plans : « l'urgence » de trouver un emploi, le fort taux de chômage, la perte de certaines aides sociales et/ou parentales allant de pair avec la perte du statut étudiant (faisant sens pour le jeune), une entrée plus

significative dans l'âge adulte... Si pour certains jeunes, la poursuite d'études à un coût trop élevé (difficultés économiques, précarité étudiante...), pour d'autres, leurs conditions de vie durant les études peuvent être perçues comme étant plus positives : ils peuvent souhaiter donc retarder leur entrée sur le marché du travail. S'ajoute à l'injonction de « trouver sa place », l'idée de « se trouver » personnellement en tant qu'individu, encourageant certains à reculer leur sortie de l'enseignement supérieur⁴.

III. La mesure de l'insertion professionnelle

La population active⁵, à partir de laquelle nous mesurons les indicateurs de l'emploi, représente 87 % des répondants - les personnes qui sont encore en études à la date de l'enquête, même si elles occupent un emploi en parallèle, ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Situation détaillée au 1er décembre 2015



Au 15 décembre 2015, l'insertion professionnelle parmi les actifs jeunes diplômés d'une LP en formation initiale est de 90,3 %, y compris ceux qui ont poursuivi des études après la LP. **Le taux d'insertion atteint 92,7 % lorsqu'on resserre la mesure aux diplômés qui ont effectivement passés 30 mois sur le marché du travail** (exclusion des diplômés ayant connu une poursuite d'étude après leur LP). C'est bien ce dernier taux qui constitue pour nous le véritable taux

² Cécile Gautier – OFIPE- « Professionnalisation et poursuite d'études »,

³ Bénédicte Gendron « Les diplômés d'un BTS ou d'un DUT et la poursuite d'études : une analyse économique », publications de la Sorbonne, Paris, 2004

⁴ Par ailleurs, le développement de la formation continue et les années de césures pourront peut-être influencer la manière de percevoir le lien entre ses études initiales et la carrière professionnelle.

⁵ Définition du BIT (Bureau International du Travail)

d'insertion à 30 mois (en fonction de la date réelle de sortie de l'enseignement supérieur).

Observation non constatée dans les précédentes enquêtes, on note que ce taux d'insertion est plus faible pour les étudiants qui ont bénéficié d'une bourse durant leur LP (89.4 % en emploi parmi les boursiers contre 94.3 % des non-boursiers), ce qui pourrait être mis en lien avec le milieu social d'origine. En revanche il n'existe pas d'écart significatif entre les femmes et les hommes concernant le taux d'insertion à 30 mois.

Le taux de chômage de nos diplômés est inférieur à la moyenne nationale du chômage en France, qui était de 10.1 % au 4ème trimestre 2015 selon l'Insee. C'est encore plus significatif lorsque l'on observe la tranche d'âge des 15-24 ans, puisque l'Insee annonce que 24 % d'entre eux sont au chômage sur cette même période, lorsque nos diplômés de LP affichent un taux de chômage de 7,3 % seulement. Allant encore plus loin dans la comparaison, une étude de l'Observatoire des inégalités, reprenant les chiffres de l'Insee (données de 2013), pointe des écarts considérables selon le niveau d'études des jeunes : un peu plus d'un jeune sur dix de 15-29 ans diplômé d'un bac+2 est concerné par le chômage, alors que les titulaires du baccalauréat présentent un taux d'environ 17 %. Le taux de chômage est encore plus élevé pour les diplômés infra bac ou les jeunes non-diplômés (38 %). L'obtention d'une licence professionnelle facilite donc grandement l'accès à l'emploi.

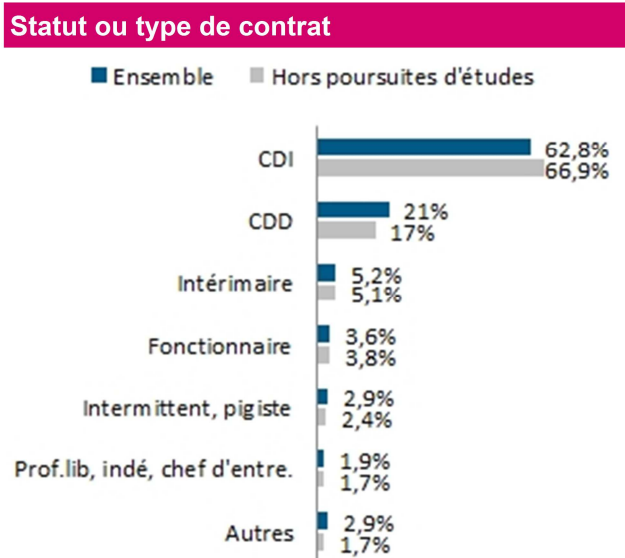
IV. Les principaux indicateurs de l'emploi

Contrairement aux diplômés de master où les caractéristiques des emplois varient peu selon l'existence ou non d'une poursuite d'étude après le diplôme, des différences très significatives s'observent concernant les diplômés de LP selon

l'existence ou non d'une poursuite d'études post-diplôme. En effet, les diplômés de LP avec poursuite d'études ont pour la plupart obtenu un master par la suite, ce qui n'est pas sans incidence sur le type d'emploi occupé et visé (salaire, niveau d'emploi...), et qui par ailleurs raccourcit le délai de présence sur le marché du travail (nous spécifierons ces différences lorsqu'elles existent).

Rappelons enfin que tous les indicateurs sur les emplois occupés au 1^{er} décembre 2015 sont calculés auprès des répondants en situation stricte d'emploi (sont exclues de ces mesures les personnes à la fois en études et en emploi à la date de l'enquête, soit 9 % des répondants).

- **Concernant le contrat de travail, sans poursuite d'études, 72.5 % des diplômés bénéficient d'un statut ou d'un contrat à durée indéterminée (68.5 % avec poursuite d'études post-LP)**



- **76 % travaillent dans une entreprise privée, 12 % dans la fonction publique et un peu plus de 5 % au sein d'une association** (pas de différence selon une poursuite d'études ou non). Les femmes sont surreprésentées au sein de la fonction publique (18 % contre 3 % des hommes, hors poursuite d'études). Cet écart s'explique par les types de formations suivies, plus ou moins féminisé quand elles

débouchent vers le secteur public, mais pas exclusivement. Les diplômées femmes sont également plus souvent embauchées sous un contrat instable (31 % contre 22 % des hommes hors poursuites d'études) : rappelons alors que les contrats stables sont moins fréquents dans le secteur public que dans les entreprises privées, la titularisation au sein de la fonction publique demandant souvent un délai de plus de 30 mois lorsqu'elle a lieu. Cette relation entre sexe et stabilité du contrat ne se vérifie d'ailleurs plus lorsque l'on exclut les personnes travaillant dans la fonction publique (25 % des femmes en contrat instable contre 23 % des hommes).

- Parmi les jeunes diplômés sans poursuite d'études après leur LP, **74 % déclarent occuper un emploi de niveau intermédiaire /agent de maîtrise/technicien, 12 % un emploi de niveau cadre/ingénieur** et 13 % de niveau employé/ouvrier. La proportion de niveau cadre/ingénieur augmente logiquement quand on intègre les diplômés titulaires d'un master post-LP (elle atteint 16 %) tandis que l'on observe alors une baisse de la part des emplois de niveau technicien (71 %).

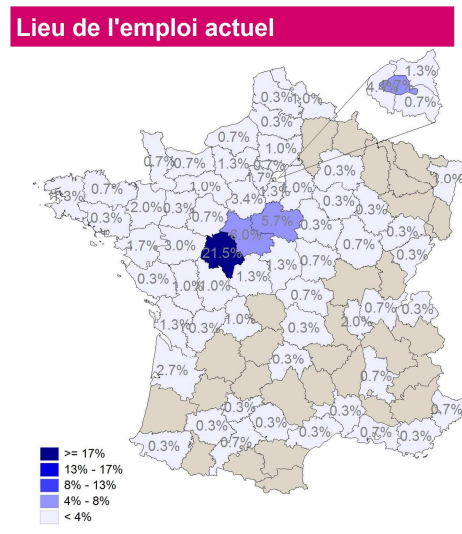
- **95 % des diplômés travaillent à temps plein et 5 % à temps partiel** (6 % sans poursuite d'études). Parmi les personnes à temps partiel, presque les trois quarts souhaiteraient travailler davantage, soit 4 % de la cohorte (qui déclare « subir » ce temps partiel). Pour comparer avec les chiffres nationaux, selon l'Insee, 19 % des personnes en emploi sont à temps partiel et un peu plus d'un quart d'entre eux le subissent (dans des proportions donc proches de celles que nous observons ici) : plus souvent des femmes, moins qualifiées, ayant des enfants...

- Le revenu médian⁶ est d'un peu plus de 1500 euros net mensuel (1660 euros en moyenne).

⁶ Calculé sur un temps plein, en France et hors valeurs

- 50 % des diplômés de LP de cette promotion sont originaires⁷ de la région Centre-Val de Loire dont un quart de l'Indre-et-Loire, 9 % des Pays de la Loire et 7 % du Poitou Charentes⁸.

Concernant le lieu de l'emploi actuel, 40 % travaillent en région Centre-Val de Loire (dont 21 % en Indre-et-Loire), 19 % en Ile de France, 6 % dans les Pays de la Loire et 4 % respectivement pour le Poitou-Charentes et la Bretagne. 3 % des diplômés occupent un emploi à l'étranger.



Afin appréhender la mobilité des diplômés, nous avons comparé le département d'obtention du bac et le département de l'emploi actuel. **Nous constatons que, parmi les diplômés originaires du Centre-Val de Loire, 66 % travaillent toujours dans cette même région.** Cette proportion augmente en l'absence de poursuite d'études : 73 % des diplômés originaires du Centre-Val de Loire et sans poursuite d'études après la LP y travaillent. Cette relation est encore plus souvent vérifiée parmi les diplômés originaires d'Indre-et-Loire : 70 % travaillent

supérieures à 10 000 euros net mensuel par mois. Les primes sont incluses dans le calcul.

⁷ L'origine des diplômés est observée à partir du département d'obtention du baccalauréat (regroupement des régions avant la réforme territoriale).

⁸ Délimitation des régions avant la réforme territoriale

effectivement dans la région et 76 % en l'absence de poursuite d'études.

Concernant les personnes originaires d'ailleurs en France (hors région Centre-Val de Loire) : 36 % sont retournés vivre dans leur région d'origine (38 % hors poursuites d'études), un peu plus de 7 % sont restés vivre en région Centre-Val de Loire (8.5 % hors poursuites d'études), et 57 % ont connu une mobilité multiple, c'est-à-dire qu'ils travaillent dans une région différente de leur formation de LP et de leur région d'obtention du bac (53 % hors poursuites d'études).

- **S'agissant des moyens d'obtention du poste occupé au 1^{er} décembre 2015, 30 % l'ont obtenu suite à stage ou un contrat d'apprentissage**, 17 % en envoyant une candidature spontanée, 12 % par le Pôle emploi/APEC et 13 % par des relations (7 % professionnelles, 5 % personnelles et 1 % universitaires). À noter que les personnes ayant obtenu leur emploi suite à un stage ou leur contrat d'apprentissage sont nettement surreprésentées parmi les embauches à durée indéterminée (environ 84 % contre 68 % en moyenne).

- En moyenne, 36 % des personnes en emploi se déclarent à la recherche d'une nouvelle activité professionnelle. Ce constat concerne environ la moitié des salariés en contrat à durée déterminée, certainement afin d'appréhender la fin de leur contrat actuel, et ne concerne qu'un peu moins d'un tiers des personnes en contrat à durée indéterminée (environ 29 %).

- Sur le plan de la satisfaction vis-à-vis des différentes dimensions de l'emploi occupé,

nous observons globalement que les diplômés sont plutôt satisfaits (87 % de satisfaits/très satisfaits au total). Les éléments de satisfaction sont l'autonomie dans le travail et les relations avec les collègues, tandis que les éléments faisant l'objet de plus d'insatisfaction sont la rémunération (30 % d'insatisfaits) et la localisation géographique de leur emploi (16 %).

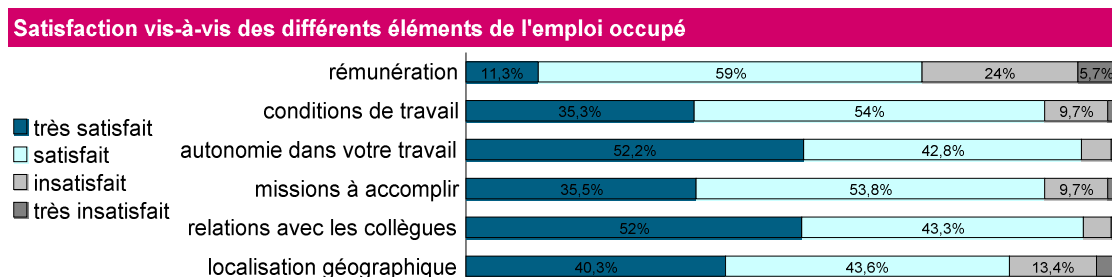
V. Le premier emploi post-LP

Les indicateurs sur le premier emploi sont systématiquement calculés sur les répondants n'ayant pas poursuivi des études après leur LP.

- **56 % des diplômés de LP ont connu un 1^{er} emploi à durée déterminée (CDD, intérim...)**. 42 % des personnes embauchées sous contrat instable dans leur 1^{er} emploi ne bénéficient toujours pas à la date de l'enquête d'un contrat stable.

- Pour plus de la moitié des diplômés (53 %), l'emploi qu'ils occupent à la date de l'enquête correspond à leur premier emploi trouvé après leur sortie de l'enseignement supérieur. Et deux tiers (66 %) jugent ce premier emploi en adéquation avec leur niveau de diplôme (bac+3) et presque autant (62 %) l'estiment en adéquation avec la spécialisation de leur LP.

- **Enfin, 30 % déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver leur premier emploi** : les plus citées sont la demande par les employeurs d'une « expérience nécessaire » et l'identification d'offres auxquelles candidater (respectivement pour trois quarts et pour deux tiers des personnes ayant rencontré des difficultés)



Conclusion

Les poursuites d'études après une licence professionnelle continuent d'augmenter et concernent 35 % des répondants de la promotion 2012-2013. Historiquement, la licence professionnelle fut pourtant mise en place dans une logique de diplôme « terminal » et donc d'insertion professionnelle directe⁹. Cette orientation première du diplôme se trouve donc confrontée aux aspirations d'étudiants de plus en plus nombreux qui visent à obtenir un bac+5 après leur LP (bien qu'encore une minorité). Ce phénomène interroge également la notion de diplôme « terminal » (qu'est-ce qu'une formation dite « terminale » ?) ainsi que les conséquences potentielles de cette inflation des diplômes, produisant une part toujours plus importante de jeunes d'une même génération diplômés de bac+3 et de bac+5. Enfin, on ne peut nier la contradiction existante entre le fait de créer des diplômes dits « terminaux » et la volonté affichée par les pouvoirs publics d'élever le niveau d'études général (élévation susceptible d'augmenter la norme quant au niveau d'études à atteindre, soutenant ainsi une logique inflationniste des diplômes, quand bien même il semble que ce soit aussi la rareté du diplôme qui participe à sa valeur...).

Parmi les points très positifs, le taux de chômage des diplômés de LP reste inférieur à la moyenne nationale et, sur une même tranche d'âge, ces diplômés s'en sortent mieux (entre deux et trois fois mieux que les jeunes peu ou pas diplômés). Ils affichent de plus des caractéristiques de postes occupés qui apparaissent globalement très satisfaisantes.

L'insertion professionnelle des diplômés est un enjeu majeur pour les universités qui sont amenées, d'une part, à

fournir des indicateurs et des informations à tous sur le devenir des anciens étudiants, et d'autre part, à justifier de l'insertion professionnelle de ces diplômés auprès du ministère. En LP, notons que l'alternance et les contrats de professionnalisation semblent bénéfiques pour trouver dès le premier emploi un contrat stable. Pour soutenir leur processus d'insertion, rappelons que les étudiants peuvent également bénéficier des actions proposées notamment par la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP) de l'université de Tours (aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauches...). La MOIP propose également un suivi individualisé par le biais du passeport Vie Pro qui accompagne les jeunes diplômés vers l'insertion professionnelle.

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

- Vous pouvez retrouver en ligne des informations détaillées sur les postes occupés par les diplômés pour chaque spécialité de LP, en consultant les répertoires des emplois sur le site internet de l'université (www.univ-tours.fr, rubrique **Orientation-Insertion**, onglet **Le devenir des diplômés**). Ces documents offrent une vision précise des découplés réalisés à la suite du diplôme. ils répertorient pour chaque LP (une ligne par diplômé) : les intitulés de chaque poste occupé, les missions réelles de l'emploi et ses principales caractéristiques. Compte tenu des effectifs relativement faibles, des archives sont disponibles pour consulter les répertoires des emplois des promotions plus anciennes.
- Des répertoires d'emplois pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire (université d'Orléans et de Tours) réalisés par l'ORES sont également disponibles en ligne (pour les titulaires d'un M2 ou d'une LP) : <https://orescentrevaldeloire.wordpress.com/tag/devenir-des-diplomes/>
- Pour des données produites par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (de toutes les universités françaises pour les diplômés de DUT, LP et master) consulter les données sur le site internet suivant : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/insertion-professionnelle-des-diplomes-2012-de-l-universite.html>

Comité de rédaction :

M. Gatesoupe, B. Froment,

Contact: benedicte.froment@univ-tours.fr

Tel : 02 47 36 65 79

Pages Web : www.univ-tours.fr/chiffresove

⁹ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20181/licence-professionnelle.html>